



## Sécurité à la chasse : Les accidents liés à la chasse du sanglier

*Bernard Boisaubert<sup>1</sup>, Jean-Charles Gaudin<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Délégation Régionale Nord-Est

<sup>2</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – Délégation Régionale Alpes Méditerranée  
Corse

### Résumé

La forte médiatisation des accidents de chasse et notamment ceux survenus lors de battues au sanglier dans le Midi de la France dans les années 95 ont amené l'ONCFS, la FNC, les FDC et l'ANCGG à constituer, dès 1996, un groupe informel de réflexions.

A cette date des objectifs précis ont été fixés afin de mettre en œuvre une étude technique des accidents par le biais d'une enquête départementale conduite par les services départementaux de l'ONCFS. Les synthèses annuelles tirées de ces enquêtes ont permis de mieux caractériser les accidents et d'apporter, comme l'avait souhaité les partenaires, une aide pédagogique aux responsables chargés de la formation au sein des services des FDC et de l'ONCFS.

Les statistiques nationales établies sur 9 années de données montrent une légère tendance à la diminution des accidents de 1997 à 2006. La gravité reste cependant stable avec en moyenne par an 16 % d'accidents mortels, 47 % de graves et 37 % de légers. La battue demeure le mode de chasse occasionnant 1 accident sur 2. La chasse au grand gibier est impliquée dans 54 % des cas et c'est, parmi le grand gibier chassé, le sanglier qui génère dans 2 tiers des cas les accidents.

Dans ce contexte particulier de la chasse mythique du sanglier et sur la base des 9 années de données, nous ne constatons pas de corrélation significative entre le tableau de chasse annuel et le nombre d'accidents. Les accidents surviennent majoritairement dans le Sud de la France. Les chasseurs postés sont les auteurs d'accidents dans 77 % des cas et le fusil à canon lisse, certainement le plus utilisé, est représenté dans 66 % des incidents.

Depuis ces 10 dernières années, tous les acteurs liés à la chasse ont poursuivi leurs efforts afin de réduire les accidents de chasse. Au niveau départemental, les FDC ont optimisé la formation des jeunes chasseurs et réalisé des stages de recyclage pour les plus anciens. Des mesures particulières visant à une sécurité plus efficace ont été instaurées dans les règlements intérieurs des associations et dans certains arrêtés préfectoraux. Les schémas départementaux de gestion cynégétique ont tous intégré cette problématique. Au niveau national, les bilans annuels font l'objet de synthèses régionales afin d'apporter des éléments concrets aux services chargés de la formation. Le mémento « Sécurité à la chasse » à l'usage des organisateurs est en cours de réactualisation. Enfin le permis de chasser est aujourd'hui parfaitement encadré, tant sur le plan de l'épreuve que de la formation.

Un gros travail a donc été fourni par toutes les parties concernées mais les circonstances des accidents sont souvent récurrentes (accidents individuels, mauvaises manipulations de l'arme, tirs sans identification ...). D'importants efforts restent à réaliser par les organismes mais aussi et surtout par les chasseurs dont le devoir, quelle que soit la situation, est de respecter strictement toutes les règles de sécurité.

La vigilance reste donc de rigueur sur un dossier aussi sensible.

\*  
\* \*

### Introduction

En 1995, une forte campagne médiatique met en exergue les accidents de chasse. Elle fait suite à divers incidents dont certains mortels survenus au cours de chasse au sanglier dans le sud est de la France.

A la demande de J-M. BALLU, Directeur général de l'ONCFS à cette époque, un plan d'action est élaboré au niveau national pour contenir et diminuer les accidents survenant en action de chasse.

Un groupe de travail informel rassemblant FNC, ANCGG, ONCFS, FDC et autres personnes est constitué. Il est décidé de faire le point sur l'existant (des initiatives existent et méritent d'être évaluées) et de former dans chaque Fédération départementale des chasseurs des « relais sécurité » chargés de porter le message auprès des responsables de sociétés de chasse, organisateurs de battues, etc...

Divers « outils » destinés à cette formation sont créés (montage diapositives, mémento à l'attention des organisateurs de chasse, responsabilité civile et pénale des organisateurs et des auteurs éventuels d'accidents, brochure ONCFS Sécurité, petit livre vert, etc...).

Des réunions inter-régionales avec théorie et pratique sont organisées au niveau national : le débat Sécurité est ainsi lancé.

Parallèlement, le groupe convient de suivre en temps réel les accidents et de mettre en œuvre une enquête permettant de comprendre (et de combattre ultérieurement) les causes les plus fréquentes . Cette enquête est confiée aux services départementaux de l'ONCFS.

Les Fédérations départementales des chasseurs s'engagent sur ce thème et multiplient les actions de sensibilisation auprès de leurs adhérents.

La commission nationale se réunit annuellement pour un bilan des résultats. A cette occasion, les diverses expériences départementales sont partagées.

Ce sont les résultats de l'enquête annuelle qui vont servir de base aux développements suivants.

## Evolution globale des accidents au niveau national (statistiques 1997-2006)

### Statistiques

Les accidents (toutes gravités confondues) diminuent régulièrement depuis le début de l'enquête : 25 % de baisse enregistrée entre 1997-2000 et 2003-2006 (figure 1).

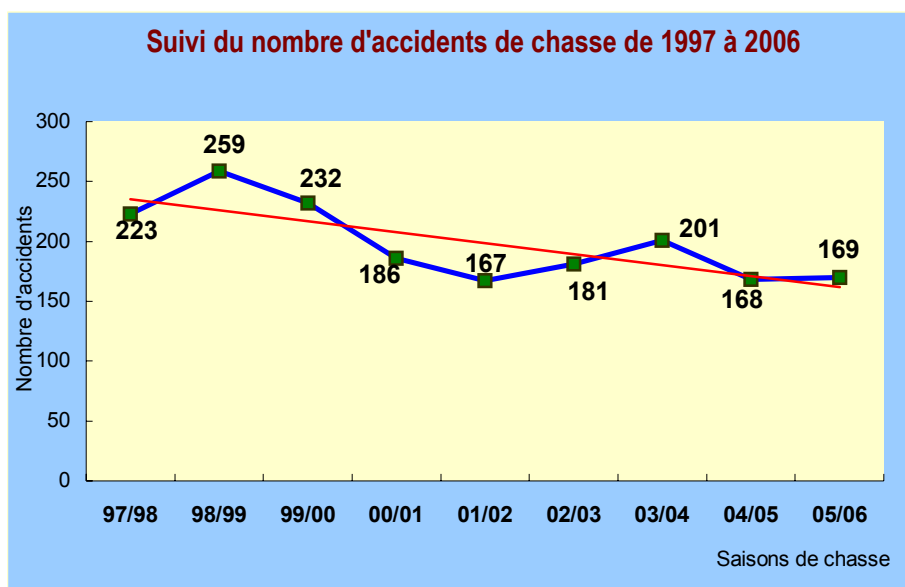


Figure 1 Nombre d'accidents de chasse enregistrés sur le territoire national entre 1997 et 2006

Même si l'effort doit se poursuivre, les résultats sont spectaculaires au niveau des accidents graves et mortels : 35 % de baisse enregistrés pendant la même période (figure 2).

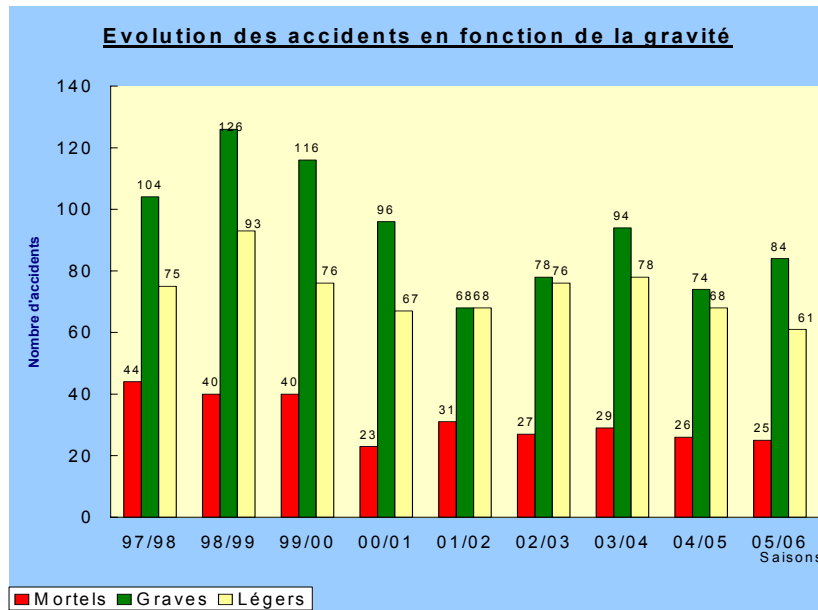


Figure 2 Gravité des accidents enregistrés entre 1997 et 2006

### Les modes de chasse

Les accidents pour plus de 50 % surviennent au cours de chasse en battue, cependant dans 17,8 % des accidents, de chasseurs se sont blessés aux-mêmes (figure 3).

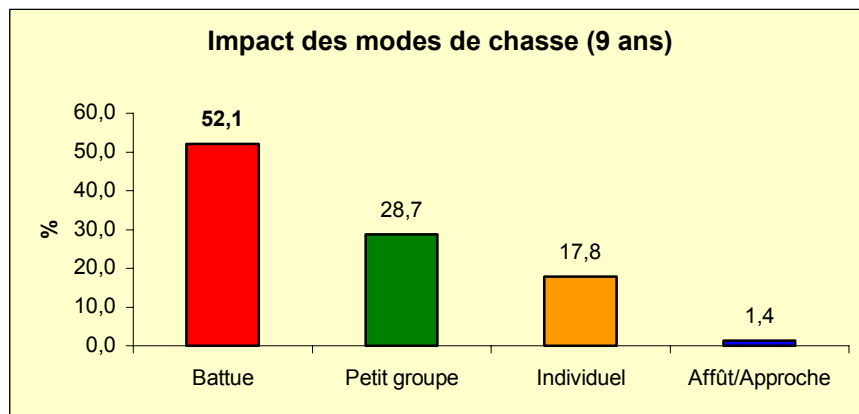


Figure 3 Mode de chasse impliqués dans les accidents de chasse

### Les espèces

Au niveau des espèces, les accidents ont lieu lors de chasse au grand-gibier (54,3 %) et surtout lors de battues organisées pour le sanglier (figure 4).

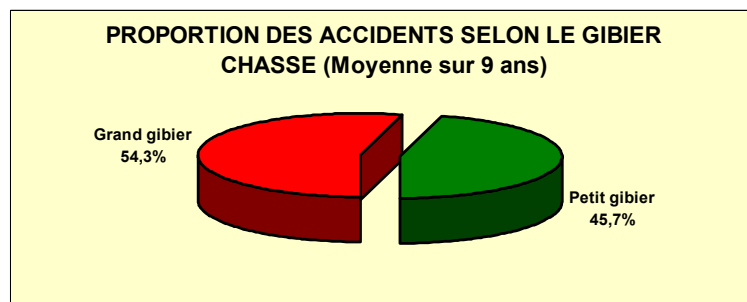


Figure 4 espèce impliquée lors des accidents de chasse

### Armes utilisées

Le fusil à canon lisse puisqu'il est sans doute le plus utilisé lors des battues de grand gibier est le plus fréquemment à l'origine des accidents (60,4 %) et corrélativement c'est la balle qui provoque le plus d'accidents au niveau des munitions figure 5).

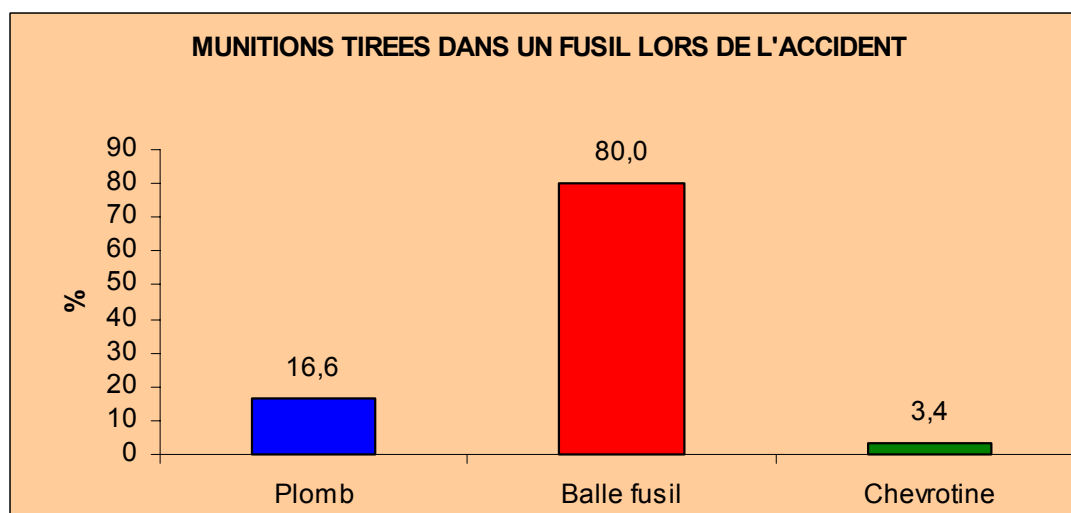
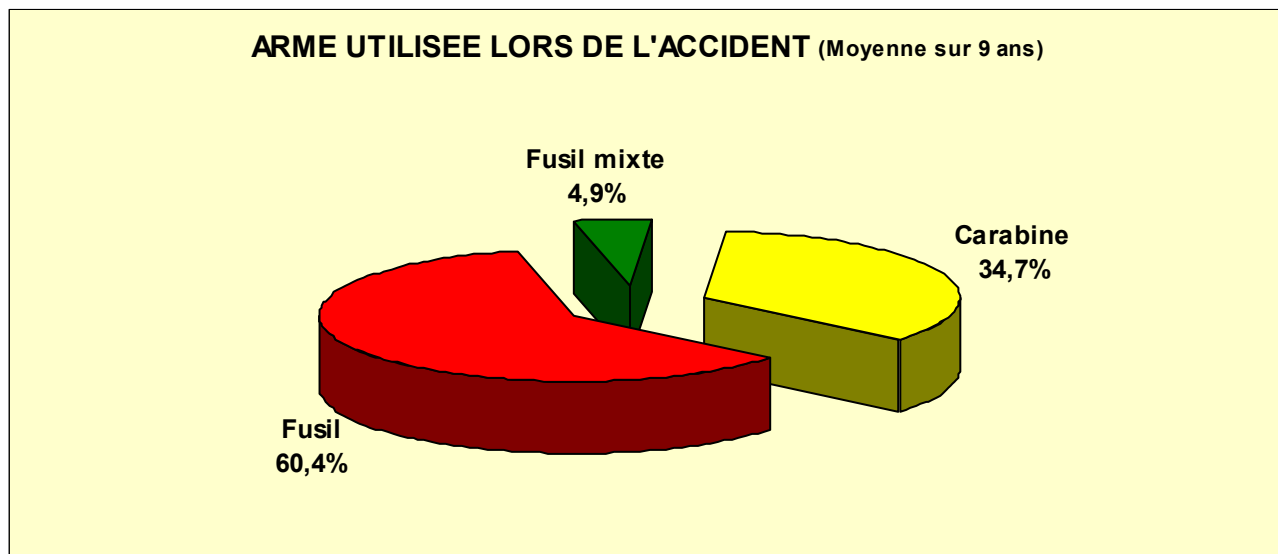


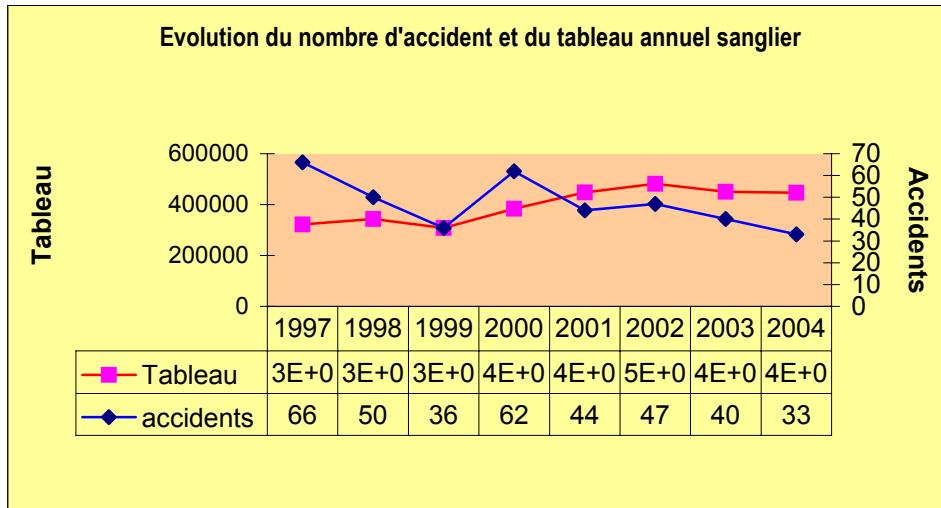
Figure 5 Arme utilisée lors des accidents de chasse

## Le contexte particulier de la chasse au sanglier

### Evolution du nombre d'accidents

Toutes « gravités » confondues, le nombre d'accidents lors des battues organisées pour le sanglier n'a pas suivi l'évolution du tableau, et est au contraire en baisse depuis 5 années figure 6).

Cette tendance témoigne des efforts de formation et de sensibilisation réalisés.

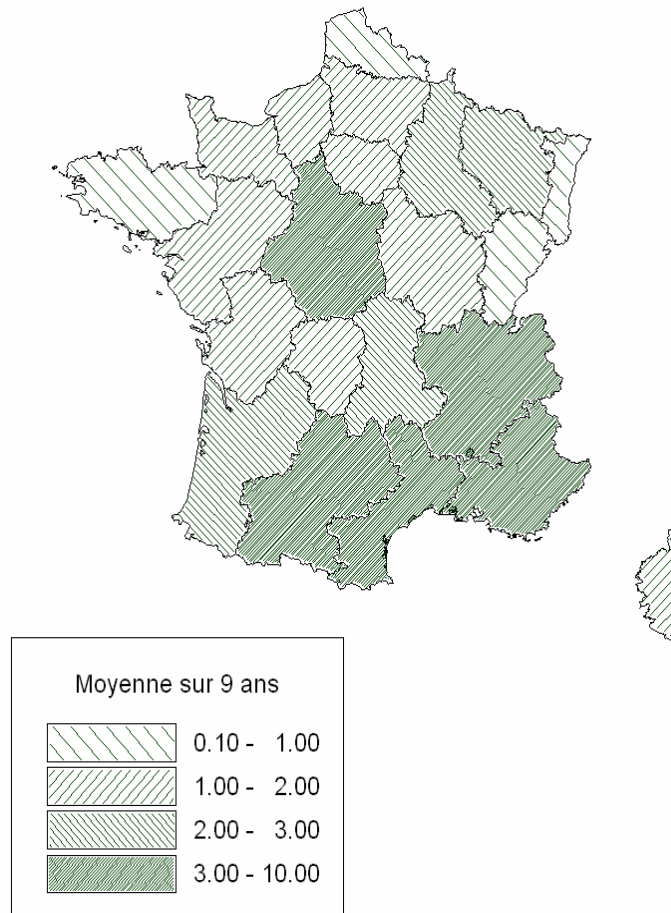


**Figure 6** Tableaux annuels de prélèvement de sangliers et nombre d'accidents de chasse

**Répartition régionale**

Au niveau géographique, l'arc méditerranéen et alpin et le centre constituent les régions où le taux moyen d'accidents est le plus élevé.

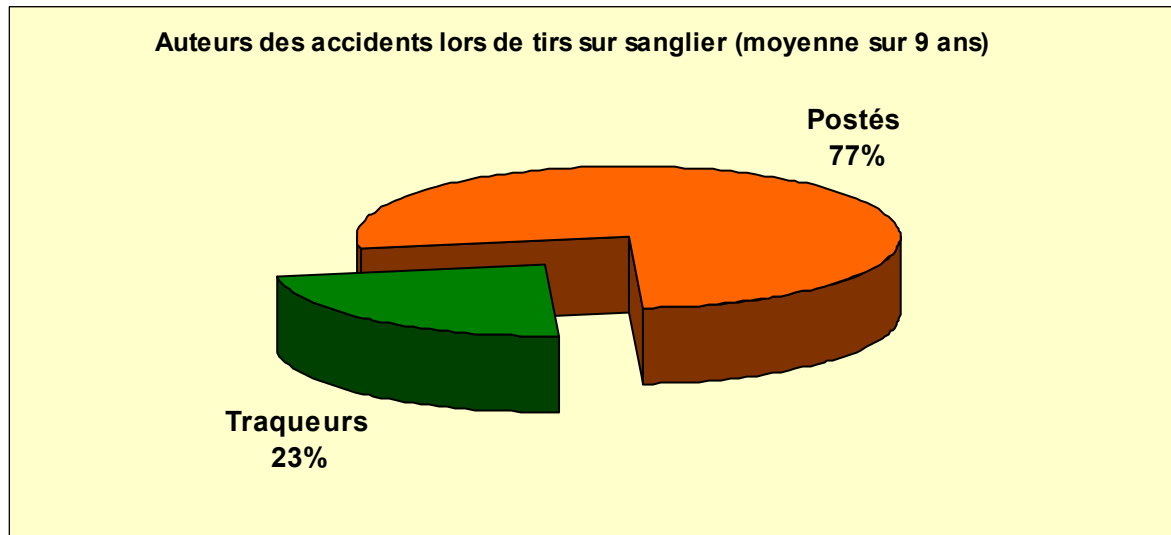
Répartition des accidents par région administrative



Toutes les régions ont été cependant concernées par un accident au cours des 9 dernières années.

#### Auteurs des accidents

Les auteurs des accidents survenant lors de la chasse au sanglier sont surtout les postés (77%) et non pas les traqueurs comme la rumeur le laisse supposer (figure 7).



**Figure 7** Auteurs des accidents survenant lors de chasse au sanglier

50 % des accidents sont dus à des tirs directs, en proportion équivalente aux ricochets.

L'application stricte des règles courantes de tir (identifier avant de tirer, respecter les angles de sécurité, effectuer des tirs fichants, en fait apprendre à maîtriser ses émotions) est fondamentale.

### **Les efforts développés pour réduire les accidents**

20 à 25 accidents mortels par an, cela est encore trop important, même si globalement la tendance est à la baisse et notamment pour le sanglier ..la situation pourrait être beaucoup plus grave. Les résultats obtenus jusqu'alors sont le reflet d'efforts d'information, de sensibilisation et de formations développées à tous les niveaux.

#### ***Niveau départemental***

Les initiatives prises dans ce domaine par les Fédérations départementales des chasseurs, les associations spécialisées et les services de l'ONCFS sont nombreuses : formations des jeunes chasseurs, recyclage des aînés, instauration de mesures réglementaires sur le thème de la sécurité, campagnes d'information au niveau des responsables d'associations cynégétiques mais aussi auprès des autres utilisateurs de la Nature.

Les accessoires de sécurité sont diversifiés et utilisés même quand cela n'est pas réglementairement obligatoire (gilets, casquettes, bandeaux fluorescents notamment pour les traqueurs).

Des marques de vêtements de chasse ont intégré le concept et vendent des articles adaptés.

Les règles de sécurité sont de plus en plus rappelées au « rond » du matin ; chaque chasseur en déclinant son identité et en signant le carnet (ou la feuille de battue) engage sa responsabilité.

Les zones traquées sont identifiées (panneaux chasse en cours) sur le terrain, l'information concernant le calendrier des battues est accessible sur le site internet de la FDC, ou est disponible en mairie.

Globalement, un gros effort de sensibilisation a été fait et le monde de la chasse a assumé ses responsabilités.

#### ***Niveau national***

La communication nationale FNC, ONCFS, ANCGG s'est étoffée et continue à travailler. Elle analyse l'évolution des résultats fournis par l'enquête accident.

Des projets de ré-actualisation des documents à disposition des gestionnaires et d'outil de communication sont en cours.  
Le thème de la sécurité a été intégré dans la formation et l'examen du permis de chasser que ce soit au niveau des épreuves théoriques ou pratiques.  
Un support éducatif spécifique à la sécurité (maniement des armes) est en cours d'élaboration.



## **Conclusion**

Les accidents surviennent essentiellement lors de battues organisées pour le grand gibier (et notamment pour le sanglier).

Les circonstances des accidents sont connues et récurrentes (mauvaises identifications avant le tir, non-respect des angles de sécurité, tir non fichant etc...).

De gros efforts d'information et de sensibilisation ont été faits (et continuent à l'être), à tous les niveaux que ce soit dans le monde associatif, national, ou au niveau de l'établissement public.

Ces efforts doivent se renouveler et se poursuivre (maintenir un bon niveau de formation et de responsabilisation de tous les acteurs, sensibiliser les jeunes chasseurs, jouer la transparence des résultats, etc...).

**Il convient de rester vigilant !**